

Un combat pour la reconnaissance

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
ERIC ROSET . PHOTO

« Il s'agit d'une profession polyvalente, qui aborde le soin dans la globalité. »

Au boulot, Valentina peut être amenée à réaliser des actes médicaux, faire le ménage ou les courses, donner une douche, habiller un-e patient-e ou encore évaluer la situation d'une famille – dans la perspective de lui octroyer une aide pratique. Une palette d'activités qui permet à cette assistante en soins et en santé communautaire (ASSC) de tisser une proximité avec l'usager/-ère: «Faire le ménage ou remplir le frigo d'une personne, c'est intime. Cela nous donne des informations de qualité, utiles pour lui prodiguer les meilleurs soins.» Le public-cible est vaste, lui aussi: personnes âgées, souffrant de troubles cognitifs ou psychiques, de dépendances, de handicap, etc.

UN NOUVEAU MÉTIER. Entrée à l'IMAD en 2003, Valentina Cristina Vais y a œuvré comme aide-soignante avant de conclure un CFC d'aide-familiale. En 2008, elle empoche son deuxième CFC, celui d'ASSC – cette jeune formation qui a pris le relai de celle d'infirmière-assistante au sein des hôpitaux, des foyers, des soins à domicile et des EMS.

Lourdes charges, tension intellectuelle, responsabilités élevées, compétences administratives, risques de violences. La profession n'est pas de tout repos. Mais pour cette soignante expérimentée d'origine brésilienne, arrivée en Suisse il y a plus de 25 ans, l'obstacle majeur est ailleurs: «le manque de reconnaissance».

Plusieurs facteurs entrent en jeu. Nouvelle, la profession doit encore faire sa place. «Au début, nous faisons l'objet d'une certaine méfiance, notamment de la part du personnel infirmier, se rappelle Valentina. Pourtant, notre rôle est complémentaire.» Ensuite, un flou artistique règne autour du cahier des charges des ASSC, qui varie dans chaque institution – ce qui peut entraîner des frustrations, lorsque toutes les compétences ne sont pas reconnues: «Dans les soins à domicile, on peut préparer les médicaments d'un-e patient-e pour la semaine, mais on n'a pas le droit de les commander à la pharmacie. C'est aberrant.»

TOUT EST MINUTÉ. Le stress complique encore l'équation. «Depuis l'introduction de Tarmed, c'est la guerre du temps.» Pour administrer un traitement, Valentina dispose de 6 minutes; pour donner une douche, 40 minutes. Mais la réalité ne se plie pas toujours au chronomètre: «Si une personne est atteinte de démence, il faudra négocier la prise du médicament; et quelqu'un souffrant de troubles cognitifs prendra 15 minutes pour dire qu'il manque de papier toilette». La pression se reporte alors sur les salarié-e-s: «On doit jongler entre la qualité, la sécurité du patient et le temps.»

SUR LE FIL DU RASOIR. En cas de sous-effectif, toujours plus fréquent dans le secteur de la santé, il n'est pas rare qu'on demande aux ASSC des actes non prévus par leur cahier des charges, ou des interventions lors de situations instables (crise psychiatrique, par exemple),



PROFIL MILITANT . Valentina
Cristina Vais a été l'une premières assistantes en soins et en santé communautaire (ASSC) à être formée dans une équipe de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD). Passionnée par son métier, elle a décidé de se battre pour qu'il soit reconnu à sa juste valeur.

pourtant hors de leur cadre de compétences. Si elles refusent, elles passeront pour des procédurières; si elles acceptent, elles pourront se faire taper sur les doigts. Un dilemme rendu plus difficile encore par l'avènement du «management malveillant» – ces petits chefs qui poussent les salarié-e-s à l'erreur, par méconnaissance – feinte ou réelle – des règles de délégation pour les ASSC.

La pression monte, mais les salaires ne décollent pas. À Genève, une assistante en soins touche un salaire de base de 4500 francs pour un 100%. «On nous demande de gérer des situations complexes plusieurs fois par jour, mais on nous valorise très peu», s'indigne Valentina.

ASSC AU RABAIS? Le métier évolue, avec son lot de nouvelles incertitudes. En 2017, une nouvelle ordonnance fédérale ajoute trois nouvelles compétences aux ASSC: les interventions en situation de crise psychiatrique et de soins palliatifs, ainsi que le changement de perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse. Dès 2020, les ASSC sortiront de l'école avec ces nouvelles cordes à leur arc. Mais quid des assistantes déjà sur le marché du travail? Pourront-elles bénéficier d'une formation continue qui les mettra au même niveau? Pour Valentina, une chose est claire: «Nous ne voulons pas être des ASSC au rabais.» Elle décide de créer un réseau sur WhatsApp et Facebook, qui regroupe 160 ASSC genevoises. Puis participe, en tant que représentante du SSP, à un groupe de travail sur la formation continue des assistantes en soins au sein de l'organisation genevoise du monde du travail (Or-Tra) de la santé et du social. Face aux employeurs, elle y défend la nécessité de créer des modules de formation adaptés. Mais la résistance est vive: «Les autorités politiques et les institutions ne veulent pas mettre la main au porte-monnaie. C'est grave!»

VERS UN RÉSEAU ROMAND. La problématique dépassant les frontières genevoises, Valentina impulse aussi, avec d'autres, la construction d'un réseau romand des ASSC. En parallèle, elle et ses collègues genevoises élaborent un document décrivant minutieusement les compétences que leur métier requiert – un travail qui a permis au SSP de motiver une demande de revalorisation salariale, adressée le 12 juillet aux conseiller/-ère d'Etat Mauro Poggia et Nathalie Fontanet.

«On avance à petits pas», souligne la soignante. Face à des batailles qui s'annoncent rudes, Valentina est réaliste. Mais aussi enthousiaste: «Nous voulons des soins de qualité, grâce à un personnel formé. Et j'ai grand espoir que nous y arriverons.» ■

Zoom

«Pour administrer un médicament, nous avons six minutes. Mais si une personne est atteinte de démence, il faudra prendre le temps de négocier la prise du remède... Il devient toujours plus difficile de jongler entre qualité, sécurité et temps. Malgré nos efforts, notre travail est peu valorisé. Et on refuse de nous financer des formations de qualité.»